

PV de la réunion du Conseil d'Administration FVWB

14/01/2025 - Beez

Présidente : D. Reterre

Administrateurs: A.M. Habets, P. Schmets, D. Vanleeuw, B. Dewilde, F. Offermans,

S. André

Cellules: M. Loppe, D. Blairon (DT)

Invités permanents: F. Schmitt, P. Achten, M. Hourlay, R. Gruselin, P. Carlier

Directrice générale : L. Rase

Excusés: D. Van Bever, B. Valentin, C. Nogara.

1. Présentation de Minale Design Strategy

Le représentant de Minale Design Strategy, Gwenaël Hanquet, fait sa présentation sur l'audit communication que sa société pourrait faire pour la FVWB.

Les slides de la présentation seront envoyés aux membres du CA.

2. Cellule Rencontres

2.1 Données des affilies du Club de Guibertin

M. Loppe évoque le problème rencontré à la suite du retrait volontaire des adresses mails des membres du club de Guibertin.

Aucune réponse n'a été faite aux 2 mails de la DG demandant la remise dans son état initial des données des affiliés.

FEDERATION VOLLEYBALL WALLONIE-BRUXELLES asbl – FVWB asbl

Rue de Namur, 84 – BE-5000 Beez – Tel: 081/26.09.02 N° Ent.: BE 0417.398.324 – IBAN: BE69 0011 4444 2978



2.2 Débriefing de l'Interprovince du 5 Janvier dernier

Très bonne organisation sur les 2 sites.

Quelques petits soucis avec la transmission des listes des participants et l'application de la zone de dégagement à Vielsalm.

En vue du prochain interprovince du 21 avril à Vielsalm, la grille horaire est avalisée par le CA.

Adaptations et précisions dans le règlement du tournoi :

- Format : 3 sets de 15 min. Un point supplémentaire sera joué en cas d'égalité après 15 min ;
- Equipe: maximum 14 joueurs;
- Pour les sélections du Luxembourg, l'intégration des joueuses/joueurs né(e)s en 2008 afin de compléter leurs sélections, sera limitée à 2 joueurs/joueuses maximum.

2.3 Présentation du règlement des finales nationales Jeunes 2025

Ces finales sont organisées par le club de VAMOS Stekene Sint-Gillis en collaboration avec Volley Belgium et Volley Vlaanderen les 24 et 25 mai 2025.

Lieu: De Sportstek, Nieuwstraat 60d, 9190 STEKENE

Changements apportés au niveau du nombre des participants :

- U13 : 10 joueurs/ joueuses pas de libéro
- U11 : 8 joueurs/joueuses pas de libéro.

2.4 Varia

M. Loppe informe qu'une demande va être faite par la Ligue afin d'autoriser les jeunes à jouer à tous les niveaux jusqu'à l'âge de 21 ans.

Après discussion, le CA décide, à l'unanimité, de refuser cette demande et mandate nos représentants au CA de VB pour défendre cette position.



3. Cellule Technique

3.1 Projet Hauts Potentiels

Les entraînements se déroulent prioritairement à Seneffe ; le Pôle Ballons de Waremme accueillera les séances post-saison à partir d'avril.

Le but étant d'avoir 2 centres permanents dès septembre 2025.

Une disparité notable est constatée dans le niveau physique des garçons sélectionnés.

3.2 Organisation des stages durant les congés de Carnaval à Seneffe

24-26/02 : 16 garçons26-28/02 : 16 filles

3.3 Finalisation de la collaboration avec E. Rousseaux

- Prise en charge certains cours du niveau MS Entraineur.
- Supervision des groupes d'athlètes à haut potentiel (lancement le 05/02)
- Encadrement des jeunes entraîneurs à haut potentiel.

3.4 Séminaire pour les entraineurs (20-22 juin 2025, Seneffe)

- Formation destinée aux entraîneurs de niveaux A, B, C, D.
- Clôture par un clinic fédéral.
- Possibilité de participation en internat ou externat.
- Objectif : pérenniser l'événement annuellement.

3.5 Proxy-Volley

Comme l'an dernier, l'annonce a été transmise aux clubs.

Priorité sera donnée jusqu'au 17/01 aux clubs n'ayant pas eu d'organisation chez eux jusqu'à présent.

3.6 Formation des cadres

Les cours spécifiques Niveau MS Entraineur viennent de débuter.



Le plan stratégique 2025-2028 prévoit de réviser /réactualiser le cours Initiateur cette année.

3.7 Journées détections

Prévues les 31 mai et 1^{er} juin à Louvain-la-Neuve pour les jeunes né en 2010-2011-2012.

4. Direction générale

4.1 Update engagement Responsable communication

- 10 candidatures reçues.
- Un candidat au profil idéal a été identifié, mais aucun accord n'a été trouvé.
- Une nouvelle annonce sera diffusée pour relancer le processus.

5. Varia

5.1 Demande de désaffiliation tardive

Les dérogations tardives (art. 332 pt 5 ROI) ne seront examinées par le CA que si un cas de force majeure est avéré.

5.2 Dossier Clubee

Bien qu'absent en séance, B. Valentin transmet l'info que la to-do-liste demandée lors de l'AG est bien sur le site de la FVWB.

Cependant, depuis une quelques jours, il lui est difficile de rentrer en contact avec les responsables de Clubee. Cela est également confirmée par la D.G qui aurait voulu avoir un contact avec la firme avant cette réunion du CA.

D. Vanleeuw interpelle à nouveau à ce sujet et fait part du mécontentement d'Audrey Cathelyns quant à la réponse reçue à la suite de son interpellation lors de l'A.G.

5.3 Volley Belgium



La Présidente donne quelques informations sur une réunion qui a rassemblé fin décembre les Présidents et DG de VV et de FVWB.

Le Président de VV souhaite doter VB d'une vision et d'un plan stratégique. Il propose de mettre en place un groupe de travail rassemblant VV, FVWB, VB et les Ligues.

Une personnalité de premier plan aiderait à co-construire ce plan. La DG a contacté Marc Caudron à cet effet et il s'avère qu'il pourrait être intéressé à nous aider. Le CA de la FVWB soutient unanimement cette proposition.

5.4 Informations sur les finales de la Coupe de Belgique

Sur les 1 000 places commandées et après satisfaction de la demande des entités, un surplus d'environ 130 places sera réparti entre les différentes entités.

5.5 Approbation du PV du 11/12/2024

PV approuvé avec intégration des remarques reçues.

<u>P</u>

7.6. Prochaines réunions du CA et AG en 2025

Mercredi 12 février : CA
Mardi 11 mars : CA
Samedi 22 mars : AG
Mercredi 16 avril : CA
Mardi 13 mai : CA

• Mercredi 11 juin : CA

Fin de la réunion à 22h30.

Rue de Namur, 84 – BE-5000 Beez – Tel: 081/26.09.02 N° Ent.: BE 0417.398.324 – IBAN: BE69 0011 4444 2978